

phyxie indiqueront l'emploi des émissions sanguines. Enfin, pour rappeler la chaleur et exciter les mouvements respiratoires, on aura recours à tous les moyens que nous ferons connaître en détail en traitant des asphyxies.

TROISIÈME GENRE D'EMPOISONNEMENTS DES POISONS TÉTANIQUES

La strychnine et la brucine, leurs sels, la fève de Saint-Ignace et la noix vomique, l'écorce de fausse angusture, administrés à doses toxiques, déterminent des accidents particuliers qui donnent à cet empoisonnement une physiologie toute spéciale.

Symptômes. — Dix à trente minutes après l'ingestion, les effets du poison se déclarent; ils peuvent être brusques et terribles; les individus peuvent être pris d'emblée d'une convulsion tétanique des muscles des membres, de ceux du tronc et de la mâchoire, quelquefois pourtant les accidents suivent une marche progressive. Les masséters et les temporaux, contractés les premiers, ne permettent plus à la mâchoire de se mouvoir librement; il y a un sentiment de constriction douloureuse aux tempes. Bientôt les membres supérieurs, puis les inférieurs, deviennent à leur tour le siège de secousses, comme si un courant électrique les traversait; il survient de la dysphagie à cause du spasme des muscles du pharynx; enfin, une contracture tétanique finit par envahir à peu près également tous les muscles ou par prédominer dans quelques-uns, comme on le voit dans les diverses variétés de tétanos qu'on a admises (voyez cette maladie). Comme les tétaniques, les empoisonnés dont nous parlons ont la respiration brève, difficile, le pouls accéléré, la face bleuâtre; ils meurent comme asphyxiés ou plutôt suffoqués, mais en conservant l'intégrité de leur intelligence.

Contrairement pourtant à ce qu'on observe dans le tétanos, qui est une affection continue, à marche exacerbante, il y a chez les empoisonnés par la strychnine de véritables accès. Après avoir présenté cette contracture dont je parlais tantôt, les muscles se détendent, et pendant une ou deux minutes les malades sont calmes, mais bientôt un accès plus terrible que le premier apparaît; d'autres se succèdent après des intervalles de plus en plus courts, et généralement la mort arrive dans le cours du quatrième ou du cinquième: on a vu des individus emportés dès la première crise. Ces accès sont spontanés, mais ils peuvent être excités par le bruit, par la lumière, par toutes les impressions venues du dehors.

Cet empoisonnement est remarquable par la promptitude de sa marche; il se termine souvent, en effet, après une demi-heure ou une heure.

Autopsie. — A l'autopsie, on ne trouve pas, d'après les remarques de M. Tardieu, les poumons aussi congestionnés qu'ils le sont dans l'asphyxie. La stase sanguine ne s'y rencontre que partiellement, et l'on ne rencontre pas d'ecchymoses sous-pleurales. Le cerveau est, par contre, vivement congestionné, et il n'est pas rare de trouver des épanchements sanguins dans les méninges ou dans la substance même du cerveau et de la moelle. On a parfois aussi constaté des ramollissements plus ou moins étendus de la pulpe nerveuse. Enfin, le cœur est le plus souvent vide et il est rigide, comme le sont souvent encore les muscles extérieurs. Le sang est fluide partout.

Traitement. — Comme dans tout empoisonnement, on cherche à évacuer le poison, mais on ne saurait avoir confiance dans aucun des contre-poisons qu'on a recommandés, tels que l'eau chlorée et l'iodure de potassium ioduré. Lorsque les accidents débutent, il faut que le malade soit mis dans un milieu absolument calme, loin de tout bruit et dans l'obscurité.

Je ne vois rien de mieux à tenter contre les convulsions provoquées par la strychnine que les inhalations de chloroforme. On les poussera jusqu'à résolution complète des muscles, et l'on en prolongera l'action afin de combattre le retour des accès ultérieurs. On a cité un ou deux cas de réussite chez l'homme; et il paraît aussi qu'à l'école vétérinaire de Lyon on a fréquemment combattu avec succès chez les chiens les effets toxiques de la strychnine à l'aide de l'éther injecté dans le rectum. On doit pourtant préférer toujours le chloroforme à l'éther, parce que le premier de ces anesthésiques excite moins et qu'il agit plus vite. Orfila a proposé la trachéotomie et l'insufflation pulmonaire; mais que peut faire ici l'ouverture artificielle du larynx? L'obstacle n'est pas à la glotte, mais uniquement dans les muscles des parois qui, convulsivement contractés, mettent un obstacle absolu à l'expansion pulmonaire.

QUATRIÈME GENRE D'EMPOISONNEMENTS

DE L'EMPOISONNEMENT PAR LES NARCOTICO-ACRES

Dans l'empoisonnement par les narcotico-acres, on observe à la fois le narcotisme et des symptômes phlegmasiques du côté des surfaces sur lesquelles le poison a été appliqué. Les lésions cadavériques sont en rapport avec ces deux ordres de phénomènes, qui n'existent pas toujours au même degré; presque constamment, en effet, l'un des deux prédomine. Les narcotico-acres agissent donc localement, puis, étant absorbés, ils modifient le sang et le système nerveux. Ce dernier mode d'action est le plus grave: c'est lui, en effet, qui est la cause principale de la mort.

Parmi les empoisonnements produits par les narcotico-acres, deux méritent surtout une mention spéciale, l'empoisonnement par le camphre, celui par les champignons.

1° Empoisonnement par le camphre. — Administré en fragments, le camphre rougit, enflamme et ulcère la muqueuse de l'estomac: puis, consécutivement à son absorption, il amène la résolution des forces, il obscurcit les sens, ralentit le pouls et diminue la calorification. Disons pourtant que ces phénomènes de collapsus surviennent parfois consécutivement à un peu d'excitation qui est de courte durée. A plus haute dose, le camphre tue, tantôt en produisant des convulsions tétaniques analogues à celles que déterminent les strychnées; plus souvent les individus sont frappés d'hébétéude, ils tombent dans un état apoplectique et ont leurs membres en résolution et les pupilles dilatées.

On devra employer contre cet empoisonnement les stimulants, les frictions, les cordiaux, après avoir toutefois obéi à la première indication, qui est d'expulser le poison non encore absorbé.

2° Champignons vénéneux. — On cite quelques cas où les champignons ont agi seulement tantôt comme irritants des organes digestifs, tantôt comme nar-

cotiques; cependant presque toujours ces deux effets se combinent. Ainsi, deux ou trois heures après l'ingestion du poison, quelquefois plus tard (six, douze, vingt-quatre, trente-six heures, chose rare d'ailleurs), les malades éprouvent du malaise, des douleurs épigastriques, des défaillances; ils ont des nausées, des renvois fétides avec sentiment de constriction à la gorge; il y a des selles liquides et les évacuations peuvent être aussi copieuses que dans le choléra. Le pouls est petit, irrégulier; les traits sont altérés, il y a des sueurs froides; quelques malades délirent; d'autres tombent dans le coma ou ont des convulsions, et succombent en douze, vingt-quatre ou trente-six heures. Ceux qui survivent conservent assez souvent pendant plusieurs semaines des signes d'une vive inflammation vers les organes digestifs.

Nous avons dit que, dans quelques cas, les symptômes nerveux apparaissent sans être précédés de ceux qui appartiennent à une affection gastro-intestinale; les malades succombent alors promptement à des accidents cérébraux; ils ont des convulsions atroces et un délire violent remplacé bientôt par un état apoplectique.

Le traitement à opposer est celui qui convient aux autres narcotico-acres : 1° expulsion du poison; 2° administration des acides, de l'éther, des boissons ammoniacales et de l'infusion de café, lorsque le poison a été rejeté. M. Chansarel a préconisé la décoction de noix de galle et de tannin comme étant les véritables antidotes des champignons vénéneux; mais ce point de pratique n'est pas encore suffisamment établi. Quoi qu'il en soit, dans l'espèce d'empoisonnement dont nous parlons, le traitement devra varier suivant que ce sont les accidents abdominaux ou les symptômes cérébraux qui prédominent. Dans le premier cas, il faut insister sur les mucilagineux et les calmants; dans le second, on aura surtout recours aux excitants diffusibles.

CINQUIÈME GENRE D'EMPOISONNEMENTS

DES POISONS SEPTIQUES

Les poisons septiques sont ceux qui, étant absorbés, modifient profondément la constitution du sang, et déterminent cette série d'accidents, dits de *putridité* par les anciens, tels que syncopes, adynamie, hémorrhagies passives, gangrène, etc. Les principaux poisons de ce groupe sont les matières animales en putréfaction, l'ergot de seigle, le maïs altéré, le gaz des fosses d'aisances; nous y joindrons encore les venins et virus, qui pour la plupart agissent en effet à la manière des substances putrides.

EMPOISONNEMENT PAR L'INTRODUCTION DES MATIÈRES PUTRIDES DANS L'ÉCONOMIE

Les matières animales putréfiées pénètrent dans l'économie de quatre manières différentes. Tantôt c'est à l'état de vapeur : elles sont alors entraînées dans les poumons pendant l'acte respiratoire; d'autres fois elles sont portées dans l'estomac comme aliments; dans quelques cas, elles sont absorbées à la suite d'une solution de continuité quelconque, comme on le voit chez ceux qui se piquent en disséquant. Enfin des matières animales retenues au sein de nos

tissus peuvent s'y altérer, s'y putréfier, et leurs produits peuvent exercer sur toute l'économie une influence délétère : c'est ce qu'on voit dans les cas où de vastes abcès communiquent avec l'air; c'est ce qu'on observe encore lorsque des caillots, des débris du placenta séjournent pendant quelque temps dans la cavité utérine.

1° *Émanations putrides.* — C'est à tort que deux hommes d'un grand mérite et d'une vaste expérience, Warren en Amérique, et Parent-Duchâtel en France, ont professé l'innocuité presque complète des émanations putrides. Celles-ci ne sont pas, il est vrai, aussi dangereuses qu'on pourrait le croire, surtout si l'homme qui est exposé à leur influence est vigoureux et bien nourri; cependant il est incontestable que, dans bon nombre de cas, les foyers de putréfaction animale produisent des accidents plus ou moins graves. C'est ainsi que nous avons connu des personnes qui ne pouvaient fréquenter pendant quelque temps les amphithéâtres d'anatomie sans éprouver de l'inappétence, des signes d'embaras gastrique, ou bien une diarrhée fétide, avec une grande prostration des forces. Nous avons vu précédemment que les mêmes émanations avaient souvent été cause de dysenteries graves, de choléra et de typhus. Enfin, lorsqu'elles se dégagent en grande quantité dans un espace circonscrit, et que les individus s'y exposent brusquement, la mort peut être instantanée. Ces personnes tombent alors comme foudroyées; d'autres éprouvent une prostration et un état de malaise extrême qui se dissipe lentement, et qui a été suivi quelquefois de tous les accidents des fièvres graves : c'est ainsi que Bichat est mort.

Il importe que les individus qui, par état ou par devoir, sont habituellement ou fréquemment en contact avec les émanations putrides, ne commettent point d'excès, et qu'ils aient une bonne nourriture, car la débilité favorise l'action délétère des miasmes. Il faudra que les lieux dans lesquels ils séjournent soient ventilés, aérés, et qu'on y use des moyens propres à les assainir; ils devront les quitter dès qu'ils éprouvent quelque malaise, et n'y revenir qu'après leur entier rétablissement.

L'éloignement des lieux, un bon régime, une habitation salubre, suffisent ordinairement pour triompher du malaise et des légers accidents que les émanations putrides se bornent le plus souvent à produire. Parfois il convient d'administrer, en outre, à l'intérieur, quelques toniques et des laxatifs doux. (Pour les autres accidents, voyez chacune des maladies en particulier.)

2° *Matières putrides prises comme aliments.* — Ce genre d'empoisonnement, rare parmi nous, est au contraire très-fréquent en Allemagne. Il est surtout déterminé par les viandes fumées, par les boudins et autres préparations vendues par les charcutiers. On n'est pas encore bien fixé sur l'altération que les viandes éprouvent pour déterminer des accidents toxiques : les uns pensent qu'elles ont subi une sorte de putréfaction (Kerner); d'autres croient que, préparées ou conservées dans des vases de cuivre ou de plomb, elles ont été mêlées à des oxydes ou à des sels métalliques. Toutefois la première opinion est la plus probable, à en juger du moins par la nature des accidents qu'on a observés, et qui sont ceux que provoquent ordinairement les substances septiques. Des poissons incomplètement salés et conservés dans des vases mal clos produisent, dit-on, dans quelques parties de la Russie méridionale, des accidents analogues à ceux que les viandes putréfiées déterminent.

De trois à vingt-quatre heures après l'ingestion de ces substances, les individus ressentent des douleurs épigastriques; ils ont des nausées, des vomisse-